Formation Devenir référent handicap

Ressources humaines **RSE**

Référence de la formation : **H030**
Villes : **Strasbourg**, **Mulhouse**, **Colmar**

Maîtrisez grâce à cette formation la règlementation en matière d'accueil et d'accompagnement de vos (futurs) collaborateurs en situation de handicap.



En présentiel



Accessible

Durée : **2 jours (14 heures)**
Tarif Inter : **1 100 € net**

Tarif intra sur demande

Mise à jour le 17 septembre 2026

Vous êtes une entreprise de plus de 250 salariés et êtes dans l'obligation de désigner un référent handicap ou vous souhaitez simplement mettre en place cette fonction au sein de votre entreprise ? Grâce à cette formation, vous permettrez à votre collaborateur désigné référent d'exercer ses missions.

Alliant des notions réglementaires et de management, cette action donnera à vos collaborateurs toutes les clés pour intégrer, accompagner et maintenir dans l'emploi les personnes en situation de handicap.

Objectifs de la formation

- Connaître le rôle et les missions du référent handicap
- Acquérir des notions législatives en matière de handicap
- Reconnaître la situation de santé de la personne et développer des moyens de compensation
- Accompagner la personne dans la gestion de sa carrière
- Évaluer les possibilités de maintien dans l'emploi
- Effectuer les démarches administratives
- Rédiger son plan d'action et établir un bilan

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse

A qui s’adresse la formation ?

Public

- Référent Handicap ou toute personne devant désigner les référents handicap.
- RH, membre du CSE ou de la CSSCT, infirmier(e)s en entreprise, médecins du travail

Pré-requis

- Aucun

Les points forts de la formation ?

- Cette formation vise à permettre aux référents handicap d’exercer leurs missions
- Des notions de pilotage et de suivi des actions sont abordées

Programme de la formation

1. Connaître le rôle et les missions du référent handicap

- Mon rôle et mes missions : ce que dit la loi, comment cela se traduit au sein de l’organisation
- Élaborer un plan d’action pour favoriser la politique handicap au sein de l’organisation
- Communiquer sur la RQTH – Adapter mon vocabulaire
- Sensibiliser le personnel au handicap

2. Acquérir des notions législatives en matière de handicap

- Définir ce qu’est un handicap (selon les définitions de l’OMS et selon la loi de 2005).
- S’approprier la Classifications des handicaps
- L’obligation d’emploi des travailleurs en situation de handicap.
- La non-discrimination et l’aménagement raisonnable

3. Reconnaître la situation de santé de la personne et développer des moyens de compensation

- Identifier le moment et la manière adaptée, instaurer un contexte favorable
- Aborder la santé en entretien : récolte des données pour mieux comprendre -S’approprier la notion de Contre-indication médicale
- S’outiller pour spécifier le questionnement de la situation de santé de la personne
- S’approprier la notion d’adaptation

4. Accompagner la personne dans la gestion de sa carrière

- La relation d’aide : de l’information à l’accompagnement
- Identifier ses compétences et atouts au regard du handicap

5. Evaluer les possibilités de maintien dans l’emploi

- Faire le lien entre les compétences et postes au sein de l’entreprise
- Travailler en partenariat et en pluridisciplinarité (médecine du travail, ergonome, OPS, MDPH …)
- Identifier les financements possibles pour les aménagements nécessaires

6. Effectuer les démarches administratives, le plan d’action et le bilan

- Analyser sa DOETH (déclaration handicap).
- Identifier les freins et les leviers de l’entreprise au regard de la politique handicap.
- Définir ses actions prioritaires.
- Convaincre et mobiliser les moyens et les ressources.

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

Méthode active basée sur l’ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel) : Démarche Educative et Expérientielle,
Alternance d’apports théoriques et d’exercices pratiques, échanges de pratique,
Travail concret sur la pratique et les outils de participants,
Évaluation des acquis par questionnaires (en cours et fin de formation)

Organisation

En présentiel

Évaluation de la formation

Exercices d’application, simulations et séances tests

Validation de la formation

Attestation d’évaluation des acquis
Attestation de suivi de formation

Chiffres clés

92 %
de recommandation
en 2025

93 %
de satisfaction
en 2025

81 %
de réussite CCE
en 2025